



LE BLAINVILLOIS

Mai 2010
Nouvelle édition n° 16

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Le Budget 2010
- La Présentation de la Foire
- L'exposition Aquarelle et Vitraux

DANS VOS AGENDAS



33ème foire
de Printemps de Blainville-sur-l'Eau

Dimanche 2 mai

Foire commerciale, Place des artistes, Espace cirque,
Fête Foraine, Animations musicales, Danse, Chant,
Après-midi des auteurs lorrains...

Organisée par le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau
Avec la collaboration de la commune de Blainville-sur-l'Eau



A SAVOIR

Madame le Maire, les adjoints et les élus de la majorité municipale vous convient à des réunions publiques le 19 mai à 18h00 à la salle communale du Haut des Places et le 26 mai à 18h00 salle des mariages.

DERNIERE MINUTE

En raison de l'Ascension, la mairie sera fermée les vendredi 14 et samedi 15 mai 2010.

Retrouvez également la vie blainvilloise
et toujours plus d'images sur
www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Le 14 avril dernier s'est tenu le Conseil Municipal où les différents budgets ont été présentés – celui de la commune et ceux des structures d'accueil Enfance et Jeunesse – et où ont été proposés les taux de fiscalité locale.

Si des incertitudes continuent de peser sur le devenir de la fiscalité locale concernant la suppression hâtive de la taxe professionnelle et à réduire progressivement l'autonomie financière des communes, le Conseil Municipal a néanmoins voulu proposer, comme cela a été présenté dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire de mars dernier, des projets et opérations nouvelles visant à la fois la qualité des services, la rationalisation de l'utilisation des locaux tout en œuvrant pour le développement durable.

Il reste toutefois prudent, puisqu'il n'a proposé qu'une augmentation de 0.5% des taux de fiscalité locale correspondant au taux d'inflation pour 2009 – ce qui représenterait pour l'année une augmentation moyenne de 5 Euros pour la taxe d'habitation et de 3.50 Euros pour la taxe sur le foncier bâti.

Ces différents budgets et taux ont été votés par les conseillers de la majorité par 21 voix pour et rejetés par les conseillers de l'opposition par 4 voix contre.

Comme vous pourrez le constater par les graphiques qui vous sont présentés dans ce bulletin, le chapitre 65 - Autres Charges de Gestion Courante - a augmenté de 200 000 Euros cette année. Cette augmentation correspond à l'évolution de la participation du budget communal aux coûts de fonctionnement du Service Petite Enfance dont nous avons la charge sur l'année complète maintenant et à ceux liés à l'intégration des coûts de fonctionnement du Service Jeunesse.

Je profite de ce bulletin pour remercier l'ensemble des conseillers d'avoir voté à l'unanimité les subventions aux associations ainsi que la participation de la commune aux différents services que sont le Centre Communal d'Action Sociale, la Caisse des Ecoles, la Coopérative Scolaire ainsi que les structures Enfance – Jeunesse.

Je ne vous demanderai pas où se trouve le manque de cohérence de quelques uns des conseillers municipaux, je suis persuadée que vous l'aurez remarqué sans difficulté. Si vous souhaitez prendre connaissance de façon plus détaillée à la fois du compte rendu du dernier Conseil Municipal et des éléments du budget : le site Internet : www.blainvillesurleau.fr.

En attendant le plaisir de vous rencontrer lors des deux premières réunions publiques que nous avons programmées,
Bien cordialement.

Le maire
Annie Farrudja

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 10 mai** à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Les **mercredis 12 et 26 mai**. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Voyage des Anciens

Mercredi 16 juin

Inscriptions en mairie jusqu'au 31 mai.

Opération 1er départ en vacances

Depuis plusieurs années, le CCAS de la ville de Blainville-sur-l'Eau s'engage dans l'opération 1er départ en centre de vacances.

Cette opération, pilotée par Jeunesse en Plein Air, soutenue par le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et les communes volontaires, permet d'aider financièrement des familles désireuses de faire partir pour la 1ère fois leur enfant en séjour collectif de vacances.

Une nouveauté à partir de 2010, des aides peuvent être octroyées pour le deuxième départ : elles sont toutefois soumises à conditions de ressources, situation de famille, ...

Les enfants concernés doivent avoir entre 4 ans et 17 ans et résider à Blainville-sur-l'Eau. Si vous désirez être informés sur les différents séjours possibles, les modalités d'inscription, des permanences sont organisées les **mercredis 5 et 19 mai** - Salle des Mariages - Mairie de Blainville-sur-l'Eau de 9 h à 12 h.

Se munir des aides aux temps libres de la CAF, aides comités d'entreprise, ...

Vide-grenier

Organisé par le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau.

Dimanche 6 juin de 8h00 à 18h00 (installation à partir de 6h00) - Carrière du Haut des Places.

Tarif : 2 euros le mètre linéaire. Les modalités d'inscription et de paiement sont à effectuer en Mairie (se munir d'une pièce d'identité).

Sport

L'actualité de ce mois ne nous a pas permis de vous présenter votre rubrique sportive. Nous vous prions de nous en excuser, vous retrouverez les matchs et la vie des clubs le mois prochain. Tous les résultats et les rencontres à venir sur www.blainvillesurleau.fr.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : Gourmandise



On dit couramment "ne plus avoir un radis, pleurer comme une madeleine, faire bouillir la marmite". La Médiathèque l'Eau Vive propose durant tout le mois de mai l'exposition "Les mots de la gourmandise" qui vous fera découvrir l'origine et la signification de ces expressions populaires.

> Du 2 au 31 mai 2010 - Exposition « "Les mots de la gourmandise" ».

> Dimanche 2 mai 2010 - Après-Midi du Livre Lorrain. Ouverture de la Médiathèque et réception d'auteurs (de 14h00 à 18h00)

A noter également le beau succès du spectacle "Pierre et le Loup" du Théâtre en Kit le mercredi 7 avril. Si l'après-midi contes du 3 mars avait rassemblé 90 spectateurs, ce sont plus de 180 personnes qui sont venues découvrir les marionnettes en origami des artistes nancéiens.



A L'HONNEUR

Repas des Anciens

Accueillies par des membres du Conseil Municipal et du CCAS, accompagnés des conjoints et de quelques bénévoles,



225 personnes ont participé au repas des Anciens offert par le CCAS de Blainville-sur-l'Eau.

Comme chaque année, la doyenne et le doyen de la commune ont été honorés. Madame Ernestine



BERNARD (101 ans en novembre prochain) et Monsieur André COUTURIER (90 ans en août) ont donc été largement fêtés et applaudis par tout le monde, dont Madame le Maire.

Tout au long de l'après-midi, l'orchestre Maurice POIROT a fait vibrer l'assistance au son de son accordéon, il en fallait d'ailleurs peu pour faire se lever les passionnés de danse. Un repas plus que convivial, une tradition qui perdurera encore longtemps.

CÉLÉBRATION

Cérémonies du 8 mai

Samedi 8 mai - 65ème anniversaire de la victoire sur le nazisme

Dépôts de gerbes :

11h30 au Monument aux Morts de Damelevières,

11h40 au Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau,

11h50 Stèle du Souvenir - Rond point de la Tuilerie Blainville-sur-l'Eau.

A l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera offert par les deux Municipalités Maison des Fêtes et de la Culture - Blainville-sur-l'Eau.

Les nouveautés de la Médiathèque sont sur www.blainvillesurleau.fr

CHEZ NOS VOISINS

Jeudi 13 mai

Damelevières - 20ème Fête du Lilas

Thème : la Musique Celtique

Vide Grenier

Animations permanentes de rue et sur podium de 11h00 à 18h00

Entrée Gratuite

Organisée par Les Libellules et Le Comité des Fêtes de Damelevières.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Mardi 4 mai à 20h00 - Conférence

Avenir et Prévention 54 propose un débat interactif "L'ado a bon dos". Co-animé par Christian LABAT, ethno-sociologue-formateur. Salle des fêtes de Damelevières.

Mercredi 26 mai de 14h00 à 15h00 - Conte

L'association des Amis de Georges organise l'heure du conte pour les 5 -11 ans à la médiathèque municipale l'Eau Vive.

Samedi 29 mai à 20h30 - Danse

Gala de danse du Groupe Orage.



INFORMATIONS

Plus d'informations sur www.blainvillesurleau.fr

Foire de Printemps

Le printemps est là, la Foire du même nom s'apprête à envahir les rues de la cité.

Dimanche 2 mai à 11h00, la 33ème édition de la Foire de Printemps sera officiellement inaugurée au son de la fanfare et de la prestation des Libellules de Damelevières.

Entre 12h00 et 18h00, la ville s'animerait au rythme des animations musicales de Lunéville Ambiance Musique Rock, des chants de la chorale de l'école de Musique de Blainville-sur-l'Eau (13h30 et 14h45) et des danses du groupe Orage (16h00).

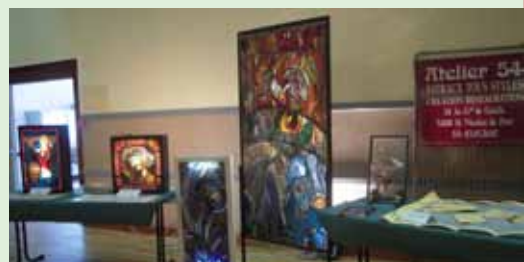
À 17h15, la Place des Artistes verra les plus talentueux d'entre eux récompensés. Et toute la journée, la compagnie Balle et Arts proposera des interventions ponctuelles de clown ou d'échasses, et invitera les plus jeunes à des initiations au jonglage ou à des séances de maquillage.

À noter que la Médiathèque l'Eau Vive propose de 14h00 à 18h00 l'Après-Midi du Livre Lorrain, une occasion de rencontrer des auteurs de notre région.

Une exposition réussie

Beaucoup de visiteurs pour l'exposition Aquarelle et Vitraux des 10 et 11 avril 2010. Il faut dire que la MFC accueillait des exposants de qualité. Des œuvres de haute volée proposées par 18 aquarellistes dont le président des artistes lorrains, et des présentations de vitraux qui ont eu un grand succès, notamment grâce aux démonstrations. Le tout dans un décor très apprécié que Robert REMOND a imaginé.

Avec un niveau qui ne cesse de s'améliorer, l'exposition devient un passage obligé pour les amateurs d'art de la région et d'ailleurs. Rendez-vous l'an prochain !!



LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

TOUT VA BIEN !

En 2010, les blainvillois paieront plus de taxe d'habitation et plus de taxes foncières. Nous avons refusé cette augmentation parce que si les habitants géraient leur budget comme la liste majoritaire gère le sien, ils risqueraient quelques surprises désagréables. Mais rassurez-vous, tout va bien !

Tout va bien, même si certaines lignes budgétaires explosent (les dépenses de téléphone, de vêtements de travail...).

Tout va bien même si les frais de personnel progressent encore et toujours. A ce propos, la gestion de la petite enfance, pourtant traitée dans un budget spécifique manque de lisibilité, certaines charges (gestion administrative, transports) sont affectées au budget général.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les dépenses gonflent. **Mais pour quels nouveaux services ? En quoi cela sert-il les blainvillois ?**

Avant 2008, la ville versait une subvention de 229000 euros à l'association qui gérait le service. En 2010, c'est 453600 euros qui sont inscrits pour faire fonctionner les crèches. Même Madame le Maire le reconnaît en conseil municipal : Cela coûte plus cher qu'auparavant !

Tout va bien même s'ils ne savent **toujours pas combien ils sont.**

L'an dernier, 107 personnes étaient employées par la ville. Le 18 mars dernier, on nous en annonçait 113. Au conseil municipal du 14 avril, on nous certifie 99. Dans l'attente de prochains chiffres !

Tout va bien, même si la modernisation de l'éclairage public, annoncée haut et fort, ne concerne en fait qu'une installation sportive.

Tout va bien car ils continuent d'emprunter même si l'investissement réalisé en 2009 n'arrive pas à la moitié de ce qu'il était prévu. Peut-être adoptent-ils la méthode pratiquée par notre plus haut dirigeant national : **effets d'annonces pour des projets qui risquent de ne pas aboutir.**

Décidément non, tout ne va pas pour le mieux et vous comprendrez pourquoi nous n'avons pas voté un budget qui manque de lisibilité, surtout lorsque les élus majoritaires éprouvent beaucoup de difficultés à répondre à nos questions sur la pertinence de l'utilisation de fonds publics.

G.Demonet, O.Martet, A.Collet, E.Oudin, N.Gallois

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 14 avril 2010

1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DES BUDGETS DE LA COMMUNE ET DES STRUCTURES PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

Après une présentation par Monsieur Jean-Marc HENRY et une analyse de ceux-ci, le Conseil Municipal, à la majorité (4 voix contre), adopte les comptes administratifs 2009.

Concernant les structures d'accueil Enfance-Jeunesse, Madame le Maire précise que la participation de la CAF au titre de la prestation de service ordinaire ou de la prestation de service unique n'a pas été versée ce qui est la cause des déficits d'exploitation de ces structures.

Madame le Maire apporte des informations sur le nombre d'enfants accueillis et le nombre d'heures réalisées pour chacune des structures. Elle salue le travail accompli par les équipes de professionnels et se félicite de pouvoir rendre compte de l'activité tant sur le plan qualitatif, quantitatif que financier donnant ainsi une vision transparente du fonctionnement des structures dédiées à l'enfance et la jeunesse.

2 - COMPTE DE GESTION 2009, AFFECTATION DU RESULTAT ET AMORTISSEMENTS 2010

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne quitus au trésorier pour les comptes de gestion des trois budgets présentés, approuve l'affectation proposée pour les résultats et le tableau des amortissements pour 2010.

3 - VOTE DES TAUX

L'augmentation des taux de 0.5% correspondant à l'évolution du coût de la vie est adoptée à la majorité par 21 voix pour et 4 contre (voir encart). Madame le Maire exprime ses craintes quant au manque de lisibilité liée à la suppression de la Taxe Professionnelle et aux nouveaux textes à paraître à compter du juillet prochain sur les modifications de la fiscalité des entreprises.

4 - BUDGETS PRIMITIFS 2010

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Marc HENRY pour la présentation des budgets primitifs 2010 équilibrés en dépenses et recettes (voir encart).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (21 voix pour – 4 voix contre) approuve les budgets primitifs 2010.

5 - SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2010

Après discussion, le tableau des subventions et participations est adopté à l'unanimité des votants moins deux abstentions (M. MARTET et M. GONTIER, l'un et l'autre en responsabilité dans l'une des associations subventionnées).

6 - DESIGNATION DES DELEGUES DU SIE

Suite à la modification des statuts du SIE, les délégués de la commune ont été élus.

7 - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Dans le cadre des actions de rénovation de quartier, de mise en place d'équipements sportifs et éducatifs, et le fonctionnement du CLSPD, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à solliciter des subventions aux différents partenaires institutionnels et à demander l'autorisation de commencer les travaux avant notification de subvention.

8 - OPH DE LUNEVILLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde la garantie d'emprunt à hauteur de 50% et accepte de modifier la délibération du 18 mars 2010 concernant celle-ci.

9 - AVIS SUR LA MODIFICATION DU PPRI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du PPRI- Plan de Prévention des Risques Inondations.

10 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après un avis favorable de la CAP, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les avancements de grade pour 4 de ses agents.

11 - INFORMATIONS DIVERSES

Concernant la carte scolaire 2010 / 2011, le Conseil Municipal se réjouit de l'ouverture officielle de la 5ème classe à l'école maternelle Jean Jaurès, mais s'interroge sur le bien-fondé de la transformation du poste CLAD en poste d'enseignement spécialisé. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte que Madame le Maire adresse un courrier à Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour lui faire part de ses interrogations et lui demander de revenir sur cette décision.

12 - PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU

Le cabinet d'étude chargé d'accompagner la commune pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sera " L'ATELIER des TERRITOIRES".

13 - ZONE DU DOUAIRE

Trois projets de vente de terrains sur la Zone du Douaire vont se concrétiser. Madame le Maire, ayant reçu l'autorisation du Conseil Municipal pour signer tous les actes à intervenir en juin 2008, tient informé le Conseil Municipal des opérations en cours.

Retrouvez le compte-rendu détaillé du
Conseil Municipal sur www.blainvillesurleau.fr
rubrique Citoyen